



**Convention européenne du paysage  
L'Alliance du Prix du paysage du Conseil de l'Europe  
5<sup>e</sup> Session – 2016-2017**

***La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel  
Commission de gestion du plan de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, Andorre***

*Le 27 septembre 2017, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe a reconnu et salué la grande valeur de la réalisation présentée et a recommandé de la faire connaître du grand public pour sa valeur exemplaire, et en tant que source d'inspiration.*

*« La gestion de la vallée du Madriu-Perafita-Claror, inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans la catégorie paysage culturel » a bénéficié de la mobilisation exemplaire des autorités et de la population locales qui ont souhaité promouvoir un paysage durable, soutenu par des activités agricoles et touristiques, respectueuses d'un environnement naturel et culturel de grande qualité.*

*Thorbjørn Jagland, Secrétaire Général*